



Procès-verbal **DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **CREMPIGNY BONNEGUETE**

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 09 Présents : 09 Votants : 09 Procuration : 00	Le 13 septembre 2022 Le Conseil Municipal de la Commune de CREMPIGNY BONNEGUETE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain ROLLAND <u>Date de la convocation</u> : 06/09/2022
<u>Présents :</u> BOURDON Isabelle – CHARVET Claudette -- COMBEPINE Ghyslaine -- DELAHAYE Sandrine-- LOBRY Sylvain -- MOINE Jean-Luc -- ROLLAND Alain-- SONDARD Joël—ZAMPARO Justine. <u>Absents excusés :</u> néant Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer. Mme DELAHAYE Sandrine a été nommée secrétaire de séance.	

OBJET

Séance publique

- Proposition coupes ONF 2023
- Tarifs 2022/2023 Centre d'Accueil
- Subvention amendes de Police
- Subvention région
- Droit de Préemption
- Club d'échecs

Questions diverses

- Réunion SCOT
- ACCA de Chasse
- Comité des fêtes

Le procès-verbal du 21/06/2022 est accepté par les élus présents.

SEANCE PUBLIQUE :

Proposition coupes ONF 2023

Délibération n°2022/07/01

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. François-Xavier NICOT de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2023 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Pour : 09 contre : 0 abstention : 0



2022/

1 – Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2023 présenté ci-après

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m ³)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue aménagement	Année proposée par l'ONF ²	Année décidée par le propriétaire ³	Proposition de mode de commercialisation par l'ONF					Mode de commercialisation – décision de la commune	Observations	
							Vente avec mise en concurrence			Vente de gré à gré négociée				Délivrance
							Bloc sur pied	Bloc façonné	UP	Contrat d'appro	Autre gré à gré			
1 a	AMEL	183	1,2	2021	2023	2023								

Tarifs 2022/2023 Accueil de loisirs

Délibération n°2022/07/02

Monsieur le Maire propose de laisser les mêmes tarifs que l'année dernière, pour la rentrée 2022/2023. Les tarifs par enfant étaient les suivants :

- Frais dossier d'inscription = 5€ habitants de la commune et 8€ pour les habitants extérieurs
- 1.50 € la demi-heure
- 3.00 € de l'heure
- La demi-journée sans repas : 16 €
- La demi-journée avec repas : 20 €
- La journée avec repas : 26 €
- Durant les vacances scolaires uniquement la journée avec repas : 30 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Pour : 09 Contre : 0 Abstentions : 00

- **ACCEPTÉ** les tarifs proposés ci-dessus ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces tarifs.

Travaux impasse de Bévy

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

Subvention Amendes de Police 2022

M.ROLLAND Alain informe le conseil municipal, qu'une subvention amende de police de 3438 € est attribuée pour les travaux réfection de chaussée.

Subvention région

Délibération n°2022/07/03

M.ROLLAND Alain informe le conseil municipal qu'une enveloppe subvention de région peut être attribuée selon la nature des travaux. Il propose de demander cette subvention pour faire



2022/

réaliser les travaux de la salle communale dont le montant estimatif serait de 13568.82€ HT (devis électricité à revoir car erreur).

Le conseil municipal décide,

Pour : 09

contre : 00

abstention : 00

- De faire la demande de subvention auprès de la région
- D'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Droit de préemption

Délibération n°2022/07/04

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un droit de préemption sur les parcelles cadastrées B 784 et B785 situé à Sous Louta, une DIA devrait arriver pour la B782. La parcelle B784 permettrait d'aligner la route afin de sécuriser cet endroit ainsi que la parcelle B782.

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité de préempter sur les parcelles B784 et B782.

Club d'échecs

Un club d'échecs va être mis en place à la salle communale.

QUESTIONS DIVERSES :

Réunion SCOT du bassin annécien

Dans le cadre de la procédure de révision du SCoT du bassin annécien et suite à la délibération n°2022-04-02 du 06 avril 2022 du Comité Syndical, relative à l'élargissement du périmètre du SCoT du bassin annécien au territoire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, le Président M. Antoine DE MENTHON invite l'ensemble du conseil municipal à une assemblée de secteur, qui se déroulera **le lundi 3 octobre 2022 à 18h45** à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie. Les élus intéressés doivent répondre avant le 28 septembre 2022.

ACCA de Chasse

L'association de chasse de Crempigny Bonneguette souhaite installer un chalet derrière le cimetière sur un terrain communal pour entreposer du matériel.

Comité des fêtes

Des personnes du village souhaitent créer une association Comité des Fêtes.

Fin de séance : 21h25



2022/